

Déclaration à destination des instances nationales Et de tous les membres de l'EPUdF.

Nous, pasteurs en exercice de l'Eglise Protestante Unie de France, de sensibilités théologiques et spirituelles diverses, pour la plupart réunis le 15 juin 2015 à Paris après avoir pris acte de la décision synodale sur le thème « Bénir », déclarons ce qui suit :

Avec de nombreux membres de l'Eglise, nous sommes choqués et attristés par cette décision :

* Elle ne tient pas compte de la référence à l'Ecriture, fondement de toute parole d'Eglise chrétienne, et protestante en particulier. Le mariage est l'union féconde de l'homme et de la femme, créés à l'image de Dieu dans leur différence même (Genèse 1,26-28, 2,18-24 ; Marc 10,7-10). Il reflète et symbolise dans la Bible l'alliance de Dieu avec l'humanité (Ephésiens 5,21-33, Apocalypse 21,2, etc). L'enjeu n'est donc pas qu'éthique et pastoral, mais d'abord théologique.

* Selon la décision synodale, le message que l'EPUdF a vocation d'annoncer (§ 1.2) est le « oui » inconditionnel de Dieu à l'être humain. Ce message omet l'œuvre de rédemption en Christ, le « non » de Dieu au péché, l'appel à la repentance et à la sanctification (reformulée vaguement au § 2.2 (« dynamique de vie renouvelée »). Il est juste de souligner l'importance d'accueillir chacun dans nos paroisses, quelle que soit son orientation sexuelle, et que soit condamnée toute homophobie. Mais nous distinguons clairement entre l'incontournable bienveillance à manifester aux personnes et la manifestation publique d'un acte liturgique reconnaissant de fait le mariage d'un couple de même sexe comme étant de même nature qu'un mariage hétérosexuel.

* Cette décision provoque incompréhensions, divisions et démissions au sein des paroisses de l'union, et pousse d'autres Eglises chrétiennes, au sein de la FPF ou à l'étranger, à remettre en cause leur collaboration avec l'EPUdF.

* Elle n'a nullement permis de faire connaître au grand public la foi qui nous anime. Elle a contribué surtout à répandre dans les médias et l'opinion publique l'idée que les protestants sont des chrétiens « modernes », privilégiant ainsi l'image plutôt que le contenu de la foi.

Nous saluons la volonté du synode de permettre à toutes les sensibilités théologiques de coexister au sein de notre union d'Eglises, dans un dialogue exigeant entre elles. Cette volonté crée pour tous des responsabilités. Le fait qu'une décision aussi lourde de conséquences théologiques et ecclésiologiques ait été prise à la quasi-unanimité nous oblige à pointer aujourd'hui des dysfonctionnements du processus synodal :

Au moins une année supplémentaire de réflexion aurait été nécessaire sur la question du couple et de la sexualité dans les Ecritures, puisque la finalité réelle de ce travail portait sur la bénédiction de couples et non d'individus ou de groupes. Pour les couples de même sexe, les questions relatives aux enfants, à la place de la tierce personne nécessaire à une future procréation, n'ont pas été abordées. Plusieurs autres faits, au long du processus lui-même, nous ont interrogés :

- un parti-pris favorable à la bénédiction des couples homosexuels dans certains articles des livrets « Information-Evangélisation »,
- des déclarations publiques également favorables, faites avant le vote final.

- la non-prise en compte de l'avis négatif du synode de Cognac (2004) sur le même sujet, du vote défavorable d'une proportion importante des délégués des synodes régionaux de 2014, de la démission d'un rapporteur national pour désaccord (après une autre démission), et enfin de l'appel aux délégués synodaux signé par environ 150 pasteurs et conseillers presbytéraux, depuis décembre **2014**, en faveur d'un moratoire comme l'ont fait les protestants d'Alsace-Moselle.

* Le choix laissé à chaque pasteur et conseil presbytéral de bénir ou non le mariage des couples homosexuels a pu convaincre des délégués hésitants voire opposants ; mais l'absence d'avis clair dans le texte synodal sera source d'incompréhension et de conflits entre pasteurs, conseils d'Eglises et paroissiens, malgré l'appel répété du texte à la communion fraternelle. Le vote synodal ne reflète pas la diversité dans l'ensemble de l'Eglise.

Nous regrettons, devant Dieu et nos Eglises sœurs, cette blessure infligée à notre communion en Christ. Nous appelons notre Eglise à se ressaisir de sa vocation à témoigner fidèlement de la révélation de Dieu en Jésus-Christ, et de son attachement aux Ecritures, résistant aux tentations de se « conformer au monde présent » voire d'y chercher un succès aussi médiatique qu'éphémère.

Nous exprimons aux membres de l'Eglise qui sont en souffrance notre compréhension et notre soutien fraternel. Nous invitons à la réflexion ceux qui envisagent de quitter l'EPUDF par fidélité à leur conscience, sachant qu'ils peuvent exprimer cette fidélité en y restant présents et en y faisant entendre leur voix. Ceci sans esprit de division, dans l'accueil bienveillant des personnes concernées par l'homosexualité, et en témoignant de leur foi en Dieu qui peut faire toutes choses nouvelles.

Nous appelons les membres et les instances de l'EPUDF à la vigilance et à l'engagement pour que la nouvelle déclaration de foi de l'EPUDF, dont la rédaction est mise en chantier pour le 500^e anniversaire de la Réforme (2017), soit enracinée dans les Ecritures. Rassemblons-nous, toutes les fois et partout où cela est possible, dans l'écoute du Seigneur et le respect de sa Parole, pour qu'à Lui seul revienne toute la gloire.

Pasteurs François Anglade, Patrick Aublet, Thierry Azémard, Michel Block, Gilles Boucomont, David Bouillon, Caroline Bretonès, Jean-Paul Brunei, Isabelle et Julien Coffinet, Ruth-Annie Coyault, Alain et Nicole Deheuvels, Aurélie Derupt, Christophe Desplanque, Anne Faisandier, Patrice Fondja, Sébastien Fresse, Christophe Genevaz, Pascal Geoffroy, Matthias Helmlinger, Serge Jacquemus, Thomas Keller, Andras Kutasi, Marc Labarthe, Catherine Lévi, David Mitrani, Pierrot Munch, Guy-Bertrand Ngougo, Pierre-Emmanuel Panis, Eric Perrier, Edina Pulaï, Olivier Putz, Herizo Rajakoba, Rafi et Mary Rakotovao, Olivier Raoul-Duval, Pierre Reversat, Matthew Riley, Jean-Christophe Robert, Caroline Schrumpf, Daniel Schrumpf, Johan Schaefer, Luc Serrano, Eliane Stengel-Blaind, Wolfram Steuernagel, Christian Tanon, Raony Rakoto Vololondriaka, Malcolm White, Sook-Hee Youn, Jean-Pierre Zang.